



République Française  
Département LOIRET  
Arrondissement de Pithiviers  
Canton de Malesherbes

## Mairie de Montliard

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 08/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

L'an 2024, le 8 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le 28/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/03/2024.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SINIC André, M. MENEAU Gilles, M. BERTRAND Charles, M. LECARDEUR Jean-François, M. MONTIER Tanguy, M. PEGUY Thierry

**Excusé ayant donné procuration** : M. SEVIN Jean-Louis (arrivé à 21h08) à M. BERTRAND Charles

**Excusé** : M. DEJARDIN Mathieu

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pithiviers

**Secrétaire de séance** : M. MONTIER Tanguy

### D2024\_07 – Voirie Route de Saint Loup

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de refaire la partie roulante sur une partie plus haute (devant le n°20) de la Route de Saint Loup comme évoquer lors de la séance précédente.

En conséquence, il présente l'estimation de ce projet.

A cet effet, il présente les devis :

- de l'entreprise Laly - option 1 4 850,00 € HT
- de l'entreprise Laly - option 2 15 100,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **accepte** le devis de Laly qui s'élève à 4 850,00 € TTC, mieux disant.
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à ces travaux.
- **sollicite une subvention** du Conseil Départemental la plus élevée possible au titre de l'aide aux communes à faible population.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 10/04/2024

Le Maire,

M. BEAUDEAU Didier

Le secrétaire de séance,

M. MONTIER Tanguy

 

